

**\*PARCOURS SUBSTEPPIQUES DE GRAMINEES ET ANNUELLES  
DU *THERO-BRACHYPODIETEA***

<b>Code NATURA 2000 : 6220*-4</b>	<b>Code CORINE Biotopes : 34.51</b>
<b>Statut :</b> Habitat naturel prioritaire	<b>Typologie:</b> Pelouses méditerranéennes occidentales xériques
<b>Surface :</b> en mosaïque au sein des 14 ha des pelouses calcicoles xérophiles	<b>Représentativité :</b> /



Pelouse ouverte basse des Chaumes de Soubérac

### Description générale de l'habitat

Les parcours substeppiques sont des pelouses méso- et thermo-méditerranéenne xérophiles ouvertes composées de petites graminées pérennes et riches en thérophytes et géophytes. Elles occupent les sols pauvres en éléments nutritifs sur des substrats riches en bases, et souvent calcaires.

Sur le site de la "Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac", il s'agit de pelouses fortement écorchées (30-50 % environ de recouvrement moyen) dans ses aspects typiques, à forte dominance de thérophytes hivernales ou d'espèces à vie courte (55-60 % en moyenne), accompagnée de chaméphytes et hémicryptophytes pionniers, cette dernière composante correspondant pour une part à des plantes à vie courte associées aux communautés de tonsures et d'autre part à des plantes pionnières des pelouses calcicoles, dont ces espaces constituent à la fois une niche de régénération et une surface de colonisation. Les plantes des familles des Astéracées, Caryophyllacées et Poacées y sont fortement représentées. Cet habitat peut être rattaché à l'habitat élémentaire des "**Pelouses à thérophytes mésothermes thermo-atlantiques**" (UE 6220\*-4).

Ce type de végétation est souvent associées à des communautés xérophiles du *Xerobromion erecti*, plus rarement méso-xérophiles du *Mesobromion erecti*, caractéristiques des pelouses calcicoles, ainsi qu'à des végétations de dalles calcaires (communautés de thérophytes et de chaméphytes crassulescents des dalles affleurantes ou faiblement recouvertes par une mince couche de terre) au sein de complexes structuraux mosaïqués à trois communautés (pelouse / tonsure / dalle).

En fonction de la proximité plus ou moins immédiate de la table calcaire sous-jacente, les tonsures associent fréquemment des plantes des dalles rocheuses calcaires, en particulier divers chaméphytes succulents du genre *Sedum*.

Après abandon pastoral ou en cas de sous-pâturage, les tonsures sont progressivement colonisées et régressent au profit des communautés de pelouses calcicoles correspondant à une simplification de la mosaïque structurale.

### Répartition géographique

Les "Pelouses à thérophytes mésothermes thermo-atlantiques" se rencontrent dans le sud-ouest, sur les plateaux calcaires des marges du bassin aquitain notamment dans le Quercy, en Charente (à l'est d'une ligne Angoulême - Saintes), sur les causses du Berry.

## Espèces caractéristiques

Sabline des chaumes (*Arenaria controversa*), Brachypode à deux épis (*Brachypodium distachyon*), Buplèvre du mont Baldo (*Bupleurum baldense*), Catapode rigide (*Catapodium rigidum*), Crépide fétide (*Crepis foetida*), Crucianelle à feuilles étroites (*Crucianella angustifolia*), Églopie ovale (*Aegilops ovata*), Euphorbe fluette (*Euphorbia exigua*), Lin à trois styles (*Linum trigynum*), Lin strict (*Linum strictum*), Micrope dressé (*Bombycilaena erecta*), Renoncule en éventail (*Ranunculus paludosus*), Trèfle scabre (*Trifolium scabrum*), Vulpie ciliée (*Vulpia ciliata*), Acinos des champs (*Acinos arvensis*), Céraiste nain (*Cerastium pumilum*), Luzerne naine (*Medicago minima*), Orpin âcre (*Sedum acre*), Rubéole des champs (*Sherardia arvensis*), Trèfle champêtre (*Trifolium campestre*).

## Evolution naturelle

Les "Pelouses à thérophytes mésothermes thermo-atlantiques" sont des végétations secondaires pionnières associées à des perturbations anthropiques, soit de type agropastorale et appartenant aux complexes de pelouses pâturées, soit plus ponctuellement dans diverses situations à caractère anthropique (cultures abandonnées, remblais...). Elles sont issues de déforestations historiques anciennes, inscrites généralement dans des potentialités de forêts thermophiles à caractère supraméditerranéen occidental des chênaie pubescente à Garance voyageuse (CB 41.711), parfois fortement enrichis en essences des forêts méditerranéennes à Chêne vert (*Quercus ilex*), Filaria à larges feuilles (*Phillyrea latifolia*)... (Chênaie verte à Filaria à larges feuilles – CB 45.33).

Il existe des phases dynamiques internes au niveau des tonsures elles-mêmes : phase initiale essentiellement à caractère thérophytique, phase introgressée d'espèces pelousaires pionnières notamment des espèces à vie courte, phase de fermeture avec passage progressif à la pelouse calcicole.

Après régression ou abandon pastoral, ces pelouses rases sont rapidement recolonisées par les pelouses calcicoles associées aux tonsures au sein des mosaïques structurales.

La dynamique préforestière qui suit l'abandon est extrêmement complexe et associant des phénomènes de densification de la strate herbacée et d'embroussaillage progressif largement intriqués dans le temps et l'espace.

## Menaces habituellement constatées

Cet habitat connaît une régression spatiale continue depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle avec accélération depuis 1970 ayant pour causes principales l'abandon pastoral et la reconstitution de boisements, l'ouverture et l'extension de carrières (pour l'amendement, l'empierrement ou la pierre calcaire), l'extension urbaine et industrielle (environs d'Angoulême et de Bourges)...

Certains sous-types de cette formation sont particulièrement menacés notamment les tonsures à Évax à fruits velus et Lin à trois styles, très localisée en Charente-Maritime, et dont les éléments les plus caractéristiques (Évax à fruits velus) d'apparition rare font l'objet d'un pillage botanique.

En Charente et dans le Berry, cet habitat se maintient de façon précaire en dehors des sites d'intervention des conservatoires régionaux d'espaces naturels.

## Intérêt patrimonial

Les communautés des "Pelouses à thérophytes mésothermes thermo-atlantiques" ont une distribution assez large (à l'exception de la tonsure à Évax à fruits velus et Lin à trois styles, très localisée en Charente-Maritime et en voie de disparition), mais sont en régression spatiale sensible.

Elles présentent une diversité floristique importante, comportant une endémique et une subendémique : Sabline controversée (*Arenaria controversa*) et l'Évax à fruits velus (*Evax lasiocarpa*) et participe à des paysages complexes de pelouses caussenardes associant en mosaïque, trois communautés d'habitats de la directive (tonsures / pelouses calcicoles / dalles).

De plus, les formations des chaumes de Soubérac présentent un intérêt floristique fort du fait de la présence d'une espèce végétale protégée au niveau national, la Sabline des chaumes, de plusieurs autres espèces bénéficiant d'une protection au niveau régional : Lin d'Autriche (*Linum austriacum*), Renoncule à feuilles de graminées (*Ranunculus gramineus*), la Crapaudine de Guillon (*Sideritis hypericifolia subsp. guillonii*), le Thésium divariqué (*Rhesium divaricatum*), l'Astragale de Montpellier (*Astragalus monspessulanus*) et la Pâquerette à aigrette (*Bellis pappulosa*), espèce endémique de ce secteur.

De plus, ce milieu est également riche en Orchidées, avec au moins 15 espèces déjà connues.

**Il s'agit donc d'une formation de très forte patrimonialité.**

## Caractéristiques de l'habitat sur le site

Sur le site Natura 2000 de la "Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac", les "Parcours substeppiques de graminées et annuelles du *Thero-Brachypodietea*" sont des formations herbacées rases de type tonsures, imbriquées dans un vaste complexe de pelouses calcicoles du *Xerobromion erecti*.

La végétation y est constituée de petites graminées comme le Brachypode à deux épis (*Brachypodium distachyon*), le Catapode rigide (*Catapodium rigidum*), accompagnée de petites plantes annuelles telles la Sabline des chaumes (*Arenaria controversa*), l'Euphorbe fluette (*Euphorbia exigua*), le Céraiste nain (*Cerastium pumilum*), le Trèfle scabre (*Trifolium scabrum*), l'Acinos des champs (*Acinos arvensis*), la Luzerne naine (*Medicago minima*) ou encore la Rubéole des champs (*Sherardia arvensis*).

Cette formation présente globalement une bonne typicité et un bon état de conservation.

## Localisation

Ce type de formation est uniquement connu sur le plateau calcaire des Chaumes de Soubérac, à Gensac-la-Pallue.

## Etat de conservation

Les "Pelouses à thérophytes mésothermes thermo-atlantiques" des chaumes de Soubérac sont incluses dans un complexe pelousaire xérique présentant globalement un bon état de conservation, en particulier dans le secteur au sud de la RN 141.

Cependant, cet ensemble est menacé par :

- la dynamique naturelle de fermeture, essentiellement dans la partie au nord de la RN 141 ;
- l'urbanisation et le développement d'entreprises et d'infrastructures routières.

## Etat à privilégier

Sont à privilégier les tonsures rases ouvertes inclus au sein d'une structure pelousaire mosaïquée à trois composantes (pelouse / tonsure / dalle). Le maintien dynamique de cette structure est obtenu par un pâturage extensif, préférentiellement par des ovins et/ou des caprins.

La présence complémentaire de tonsures à caractère nitrophile est également à rechercher de façon ponctuelle, au niveau des chemins et autres espaces plus fortement fréquentés par les troupeaux et les hommes.

Tonsures vieilles, enrichies en hémicryptophytes et chaméphytes peuvent également être préservées.

## Mesures de gestion conservatoire adaptées au site

L'habitat des "Pelouses à thérophytes mésothermes thermo-atlantiques" est un habitat en voie de disparition du fait de :

- l'abandon du pastoralisme, qui favorise la fermeture du milieu avec passage progressif à un stade de pelouse calcicole puis à un embroussaillage ;
- l'intensification du pâturage ovin, provoquant une eutrophisation et la transformation du peuplement végétal ;
- l'exploitation de carrières et la pression foncière liée aux aménagements urbains et industriels ;
- la pratique régulière de sports motorisés (4X4, motocross, trial), détériorant ces milieux.

La conservation de cet habitat passe par la protection des complexes pelousaires où il est présent vis-à-vis des pratiques humaines dégradantes (sports motorisés, urbanisation...) et le maintien d'un pastoralisme extensif ovin/caprin qui, par le piétinement ponctuel des animaux, favorise l'entretien d'un couvert herbacé ras.